

VOIE MUSICALE : ENCORE PLUS DE MUSIQUE POUR LES PASSIONNÉS.



VOIE MUSICALE : UN PROGRAMME QUI VISE LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET LA MOTIVATION [OFFERT AUX ÉLÈVES DU 3^E CYCLE]

Ce programme de développement musical, encadré par des enseignants de musique qualifiés, permet à l'élève de se perfectionner en guitare et/ou en percussions par la musique d'ensemble. Il vise autant l'élève qui n'a jamais appris la guitare ou les percussions que celui qui suit des cours privés (guitare ou autres). Pour ce dernier, il s'agit d'un complément parfait aux leçons individuelles puisqu'il apprendra à jouer en groupe, un volet qui est rarement abordé en privé. L'enseignante de musique amènera l'élève à développer son autonomie et son sens des responsabilités dans ses apprentissages et ses pratiques quotidiennes personnelles tout en offrant soutien et conseils à ses parents pour l'accompagner à la maison.

Services suivants offerts : suivi pédagogique (titulaire), folio de partitions, un vêtement officiel fourni selon le volet choisi.

VOLET A // ENSEMBLES DE GUITARES

- // L'élève participe à des événements musicaux d'envergure selon la motivation et l'intérêt de son ensemble (concours, concert, etc.).
- // Pour certaines occasions, le parent s'occupe du transport de son enfant (début et fin de journée).
- // Posséder une guitare n'est pas obligatoire, mais recommandé.

RELÈVE // INITIATION À LA GUITARE // 3^E ET 4^E ANNÉE (SANS EXPÉRIENCE À LA GUITARE)

- // 1 fois par semaine à l'école Joly (navette pour les élèves de Roy) pour un total de 25 cours durant l'année.
- // L'élève s'initiera à la guitare et à la musique d'ensemble. Il travaillera son écoute, sa concentration et son esprit d'équipe.
- // L'élève s'engage à réviser (avec ou sans guitare) à la maison ce qui a été vu durant le cours à raison de 5 minutes par jour.
- // **Coûts d'inscription pour l'année scolaire :** 125 \$

ESPOIR // DÉVELOPPEMENT À LA GUITARE // 4^E ANNÉE (AVEC EXPÉRIENCE À LA GUITARE), 5^E ET 6^E ANNÉE

- // 1 fois par semaine à l'école Joly pour un total de 25 cours durant l'année.
- // L'élève développera ses acquis à la guitare avec la musique d'ensemble. Il travaillera son écoute, sa concentration et son esprit d'équipe.
- // L'élève s'engage à réviser (avec ou sans guitare) à la maison ce qui a été vu durant le à raison de 5 à 10 minutes par jour.
- // **Coûts d'inscription pour l'année scolaire :** 125 \$

G.U.I.T. 72 // PROGRAMME ENRICHÉ DE MUSIQUE // 5^E ET 6^E ANNÉE

- // 2 heures par semaine (un midi et une période)
- // L'élève apprend à jouer en ensemble de guitares. Il développera ainsi son écoute, sa concentration et son esprit d'équipe.
- // L'élève participe occasionnellement à des ateliers de perfectionnement avec un spécialiste.
- // À l'occasion, la période du midi a lieu à l'ÉSRDL pour la découverte des instruments d'harmonie.
- // Il assiste à des spectacles et rencontre des artistes selon la programmation des organismes culturelles de la ville.
- // L'élève doit s'engager à réviser à la maison ce qui aura été vu durant la semaine à raison de 10 à 20 minutes par jour.
- // Selon les disponibilités, il est possible de louer une guitare à faible coût via l'école.
- // **Coûts d'inscription pour l'année scolaire :** 175 \$

VOLET B // ENSEMBLE DE PERCUSSIONS (DRUMLINE) // 4^E, 5^E ET 6^E ANNÉE

- // 1 h 30 par semaine et il doit s'engager à réviser à la maison ce qui a été vu durant le cours (aucun instrument nécessaire);
- // L'élève participe occasionnellement sur temps de classe à des ateliers de perfectionnement avec un spécialiste
- // L'élève participe, avec l'ensemble, à l'animation musicale des parties locales de football des Guerriers de l'école secondaire de Rivière-du-Loup durant les fins de semaine. Les dates seront confirmées dès qu'elles seront connues (environ 3-4 parties).
- // L'élève participe à des projets musicaux (parade de Noël, concerts, etc.) selon la motivation et l'intérêt de l'ensemble.
- // Le parent s'occupe du transport de son enfant à la fin des répétitions hebdomadaires et lors des matchs locaux de football.
- // **Coût d'inscription pour l'année scolaire :** 175\$



S'IMPLIQUER POUR SA RÉUSSITE ET CELLE DE L'ENSEMBLE

L'implication dans la Voie musicale vient avec des responsabilités de ta part pour assurer ta réussite et celle du groupe. Nous sommes une équipe et il est important que tous y contribuent dans l'entraide, le plaisir et par des efforts soutenus tout au long de l'année. Ainsi, en t'inscrivant à la Voie musicale, tu t'engages à être présent lors des cours et à pratiquer quotidiennement (5 à 20 minutes par jour selon le volet choisi) à la maison certains passages. Tu pourras voir plus rapidement tes difficultés, les travailler et, au besoin, demander du soutien à ton enseignante ou à un ami.

Ensemble, nous réussirons, car rien n'est impossible!

ÊTRE UN MODÈLE POUR LES AUTRES ÉLÈVES

Faire partie de la Voie musicale est un privilège et c'est pour cela que tu dois être un modèle pour les autres élèves. À l'école et au service de garde, tu dois avoir un comportement exemplaire et être autonome dans tes travaux scolaires. De plus, tu dois fournir des efforts constants et être recommandé par ses enseignants.

Ensemble, nous montrerons la voie aux autres!

ENVIE DE TENTER LE COUP? JOINS-TOI À NOUS!

- ➡ La saison musicale a lieu du 28 septembre 2020 au 18 décembre 2020 et du 11 janvier 2021 au 21 mai 2021.
- ➡ Il est possible pour un élève de s'inscrire aux deux volets (A et B).
- ➡ Un élève qui s'inscrit en Voie sportive peut aussi s'inscrire au volet A (Relève ou Espoir) ou au Volet B si les deux voies n'entrent pas en conflit d'horaire. Cet élément sera validé à la fin de la période d'inscription. Toutefois, selon le nombre de places disponibles, il se pourrait que votre enfant ne puisse participer qu'à une seule des deux voies pour laisser la chance à un maximum d'élèves de vivre nos projets particuliers).
- ➡ Le coût d'inscription à deux volets ou pour un 2^e enfant de la même famille est à 50 % du montant le moins dispendieux à payer, peu importe la voie.

PRÉCISIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

Veillez noter que pour la préparation de la Voie musicale, nous appliquons les mesures sanitaires émises par la Santé publique et que des changements ou adaptations pourraient être apportés selon l'évolution de la situation.

La rencontre d'informations habituelle sera remplacée par un document envoyé par courriel.

Étant donné les circonstances, nous ne prenons pas les paiements de la Voie musicale pour le moment.

L'horaire des ensembles aura lieu comme ce qui suit, mais pourra être sujet à changer selon les consignes ministérielles. Nous vous tiendrons informés s'il y a des changements :

// VOLET A

- // Les répétitions des ensembles auront lieu le midi
- // **Relève** : Jour 1 (navette pour les élèves de Roy)
- // **Espoir** : Jour 3
- // **G.U.I.T. 72** : Jour 5 (ainsi que la 5^e période du jour 1)

// VOLET B

- // Les répétitions auront lieu cette année sur jour cycle après l'école de 15h10 à 16h30
- // Selon le nombre d'inscriptions, nous pourrions former deux ensembles : les jours cycle seront donc déterminés à la fin de la période d'inscriptions. Un message vous sera envoyé avec les informations précises.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: Le 11 septembre 2020

CLIQUEZ SUR CE LIEN POUR S'INSCRIRE EN LIGNE OU SCANNEZ LE CODE QR SUIVANT :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=8ZOQUjziNU--RiZ46BZ5iS3rUr1B8sdGi2occYSjCU5UNjRFTDVCrDI3SktsWk01Sl01NDNHNTNWUS4u>

